

➤ **Création d'un comité de réflexion politique à l'IREF**

Pour arriver à créer des espaces et des groupes de réflexion à travers des discussions ciblées autour des processus sociopolitiques et des mécanismes institutionnels à l'œuvre, ainsi que formuler des recommandations constructives sur l'amélioration de nos pratiques, les directrices de l'IREF, conseillées par l'équipe de soutien, ont invité les membres de l'Institut à participer à un comité de réflexion politique.

Ce comité, officiellement créé par décision du Conseil le **6 mars 2024**

Résolution [C-IREF-2024-03-324](#) pourra identifier et organiser des propositions de rencontres thématiques en vue d'échanges où le dialogue sera le mode d'expression privilégié. Pour donner suite aux rencontres informelles qui ont débuté au printemps, les personnes qui ont exprimé le souhait de siéger sur le Comité de réflexion politique seront dûment élues à la prochaine assemblée générale annuelle (25 sept. 2024).

Le Comité est composé d'au moins une personne membre professeure, une personne chargée de cours, une personne membre étudiante et une personne membre de l'équipe de direction de l'IREF, pour un maximum de 10 membres, élu·es en Assemblée générale. La durée du mandat est de 1 an. Les employé·es de soutien sont invité·es à participer au Comité.

Pour l'année 2024, la priorité de ce Comité est de se pencher sur l'intégration de pratiques décoloniales et intersectionnelles à l'IREF.